

ARRETE N°2012-070
PORTANT PROCLAMATION DES RESULTATS
ELECTIONS DES REPRESENTANTS AU COLLEGE USAGERS
DU CONSEIL DES ETUDES ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE
DE L'UNIVERSITE PARIS 8

SCRUTIN DES 11 ET 12 AVRIL 2012

---ooOoo---

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE PARIS 8

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°85-59 du 18 janvier 1985 modifié, fixant les conditions d'exercice du droit de suffrage, la composition des collèges électoraux et modalités d'assimilation et d'équivalence de niveau pour la représentation des personnels et des étudiants aux conseils des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel ainsi que les modalités de recours contre les élections ;

Vu l'arrêté du recteur de l'académie de Créteil, en date du 13 septembre 2011 fixant la composition de la commission de contrôle des opérations électorales pour l'année universitaire 2011-2012 ;

Vu l'arrêté n°2012-038 du président, portant convocation des électeurs aux élections des représentants des usagers aux conseils centraux de l'université Paris 8 ;

Vu l'arrêté n°2012-039 du président, portant modification de l'arrêté n°2012-038 ;

Vu le procès verbal de dépouillement ;

Vu les statuts de l'université ;

A R R E T E

ARTICLE 1

Résultats pour le collège usagers du conseil des études et de la vie universitaire :

Nombre d'électeurs inscrits	22084	Nombre de sièges à pourvoir	14
Nombre d'émargements	2583	Quotient électoral	168,92
Nombre de bulletins nuls	100		
Nombre de suffrages valablement exprimés	2365		

- Ont obtenu :

Listes	Nombre de voix obtenues	Total des sièges obtenus par liste
UNEF-UEAF	1276	7
M.U.R	610	4
Oxygène - Tikli	328	2
La Confédération étudiante	151	1

Sont proclamés élus :

Pour la liste UNEF-UEAF :

Titulaire : Salah KIRANE
Suppléant : Emeline FONTAINE

Titulaire : Miléna DIA
Suppléant : Samir MEZIANE

Titulaire : Aghiles AIT MAMMAR
Suppléant : Omar ABDOUSSALAM

Titulaire : Habib GNIENGUE
Suppléant : Cyril D'ANGELO

Titulaire : Amir Reza RAEIS FIROUZ
Suppléant : Rabah AMANI

Titulaire : Mademba SANE
Suppléant : Safia BENTARZI

Titulaire : Assia BAKIR
Suppléant : Yacine HADJEM

Pour la liste La Confédération étudiante:

Titulaire : Aisha DIOMANDE
Suppléant : Modibo DIALLO

Pour la liste MUR:

Titulaire: Léo REYNES
Suppléant : Hugo CASTRO

Titulaire : Morgane MARTY
Suppléant : Jérôme BAS

Titulaire: Ulysse PENINCQ
Suppléant : Simon RIBEIRO

Titulaire : Gauthier GUILLON
Suppléant : Loïc MAYOUX

Pour la liste Tikli Oxygène:

Titulaire : Lounis HAMOUDA
Suppléant : Kamel AKLI

Titulaire : Hassina SAIDI
Suppléant : Blarry MATUVANGA MUENDO

ARTICLE 2

Le directeur général des services de l'université est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 16 avril 2012
Le président de l'université Paris 8

Pascal BIZACK
UNIVERSITÉ PARIS 8
La Présidence
SAINT-DENIS